

Le camping

Accueil : le bureau d'accueil est ouvert de 9h à 12h et de 14h à 18h hors saison et de 8h à 20h en juillet et août.
Les arrivées s'effectuent à partir de 14h00, les départs avant 11h.

Paiement : carte bancaire, espèces, chèques, chèques vacances, Virement bancaire.

Possibilité de se procurer à l'accueil gaz et camping gaz, brochures touristiques, bracelets brassards et lunettes piscine, jetons de lavage et séchage.

La distribution de courrier se fait dans les casiers prévus à partir de 14h, dépôt toute la journée dans une boîte prévue à cet effet.

Téléphone : 03.22.26.81.97 Fax : 03.22.60.77.26 Mail : info@campinglewalric.com

Messages éventuels à enlever à l'accueil suivant le tableau d'affichage.

Les services :

Vous trouverez dans le camping un snack bar ouvert toute la saison, une épicerie de dépannage, ainsi que des glaces, confiseries...

En juillet et août vous y trouverez du pain, viennoiseries, plats à emporter.

En pleine saison, d'autres commerçants (rôtisseur, pizzaïolo ...) réalisent des tournées au cours de la semaine.

Par ailleurs 2 supermarchés se trouvent à proximité (2km).

Conditions générales de réservation d'un emplacement

La réservation ne pourra être prise en considération qu'après signature du contrat ci-joint et accord de notre part confirmé par lettre.

Cette demande de réservation doit être accompagnée lors de l'envoi du contrat d'un acompte de 25% du montant total du séjour + 12€ de frais de dossier non déductibles, à l'ordre du camping le Walric. Il est possible de réserver au téléphone au moyen de la carte bancaire, dans ce cas, le client est censé avoir pris connaissance du règlement intérieur du camp et des conditions générales de location. **Le contrat de location est nominatif et ne peut en aucun cas être cédé ou sous loué.**

L'emplacement est déterminé par le gestionnaire qui tient compte autant que possible des désirs du client. Ces désirs sont à préciser lors de la réservation mais ne peuvent jamais être garantis ou exigés.

Le montant total du séjour moins l'acompte doit être réglé au plus tard le jour de l'arrivée et avant toute installation.

En juillet et août les réservations s'entendent à la nuit ou à la semaine du samedi au samedi. Une nuitée s'entend pour une période d'occupation de 2 heures minimum de 14h le jour de l'arrivée à 11h le jour du départ.

En cas de retard d'arrivée, sans avis, passé un délai de 24h, la direction se réserve le droit de disposer de l'emplacement retenu.

Le séjour est facturé de la date de retenue à la date de départ mentionnée sur le contrat même en cas d'arrivée tardive ou de départ précoce (qui est toujours considéré comme définitif et non remboursable quelle qu'en soit la raison, au départ du client la parcelle redevient immédiatement à disposition du camping). En cas d'annulation sans avis, la direction se réserve le droit de réclamer l'intégralité du séjour réservé. En cas d'annulation par lettre recommandée avec accusé de réception (les annulations par téléphone ne sont pas admises) au plus tard 30 jours avant la date d'arrivée, l'acompte moins les frais de dossier est restitué. Dans tous les autres cas l'acompte n'est pas remboursé, nous attirons votre attention sur la possibilité de souscrire une assurance annulation auprès de la FFCC ou de votre assureur habituel.

Toute fausse déclaration sur le nombre d'occupants pourra entraîner l'expulsion sans remboursement ni indemnité.

Un seul véhicule par emplacement, tout véhicule supplémentaire sur l'emplacement ou le parking sera facturé.

L'accès à la piscine est réservée exclusivement à notre aimable clientèle disposant d'un bracelet (consigné 7€) et se conformant entièrement aux règles de sécurité et d'hygiène de cette installation non surveillée (shorts et bermudas de bain interdits). La direction décline toute responsabilité concernant les effets personnels des clients déposés à la piscine. *Les visiteurs n'ont pas accès à la piscine.* Les dates d'ouverture de la piscine sont valables sous réserve des conditions climatiques.

En basse saison ou pour des raisons indépendantes de notre volonté, le camping se réserve le plein droit de modifier voire supprimer certaines installations et aménagements ou prestations prévus.

Animaux : ils sont acceptés mais doivent être tenus en laisse sur le camping, tatouage et vaccination contre la rage obligatoires (arrêté du 30/06/1992), le carnet de vaccination est à présenter à l'arrivée. Ils ne doivent pas être laissés seuls dans un véhicule, caravane, tente ou sur l'emplacement.

Des sachets sont à votre disposition à l'accueil pour ramasser leurs éventuelles souillures.

Tout campeur est tenu de se conformer aux dispositions du règlement intérieur du camping.

En cas de litige, seul le texte français fera foi et les tribunaux d'Amiens seront seuls compétents.

En cas de litige, vous pouvez adresser une réclamation écrite par Lettre Recommandée avec AR
à la réception de l'établissement.

Si vous n'êtes pas satisfait de la réponse apportée ou en cas d'absence de réponse, vous avez la possibilité de saisir un
Médiateur de la Consommation dans un délai d'un an à compter de la date de la réclamation par voie électronique :

www.mediaframa.com ou par courrier à l'adresse suivante :

MEDIAFRAMA 41, rue Simon Volland – Parc de la cessoie – Bâtiment B – 59130 LAMBERSART